



Présentation du 1^{er} séminaire d'accompagnement de l'appel à projets :

**« Dispositifs et modalités d'accompagnement des personnes
handicapées dans les établissements et services médico-sociaux »**

organisés par la CNSA, la Drees et l'IRSP

14 novembre 2016

« L'évaluation des besoins au niveau local : enjeux et perspectives »

Patricia Salomon

Responsable du Département Accompagnement médico-social

Direction de l'Accompagnement et des Soins, ARS Pays de la Loire

Evaluation des besoins médico-sociaux

1. **Contexte et enjeux**
2. **Limites méthodologiques rencontrées au plan régional**
3. **Illustration 1 : Présentation de démarche retenue pour l'évaluation des besoins dans le cadre du PRS II.**
4. **Illustration 2 : identification des besoins d'adaptation de l'offre dans le cadre des appels à projets.**

Conclusion : sur l'intérêt d'une approche systémique des besoins d'adaptation de l'offre

Contexte et enjeux

- Le schéma est élaboré sur le fondement d'une évaluation des besoins : un diagnostic comportant une dimension prospective des besoins de santé, sociaux et médico-sociaux et des réponses existantes à ces besoins, y compris celles mises en œuvre dans le cadre d'autres politiques publiques. *Décret n° 2016-1023 du 26 juillet 2016 relatif au PRS*

Le diagnostic porte également sur la continuité des parcours de santé, l'identification d'éventuels points de rupture au sein de ces parcours et les difficultés de coordination entre professionnels, établissements ou services.

« Le diagnostic tient compte notamment :

- « 1° De la situation démographique et épidémiologique ainsi que de ses perspectives d'évolution ;
- « 2° Des déterminants de santé et des risques sanitaires ;
- « 3° Des inégalités sociales et territoriales de santé ;
- « 4° De la démographie des professionnels de santé et de sa projection ;
- « 5° Des évaluations des projets régionaux de santé antérieurs.

- Des attentes des acteurs de la démocratie sanitaire
- Un renforcement de l'opposabilité des schémas médico-sociaux dans le cadre de la loi Santé.

Les limites méthodologiques partagées avec les acteurs de la démocratie sanitaire (1/2)

En raison de :

- La difficulté à définir la norme à partir de laquelle le besoin se mesure
- La difficulté à distinguer le besoin de la demande
- La complexité et la diversité des situations
- La difficulté à faire de la prospective
- Le manque de données



Les limites méthodologiques partagées avec les acteurs de la démocratie sanitaire (2/2)

Champs d'exploration au plan régional

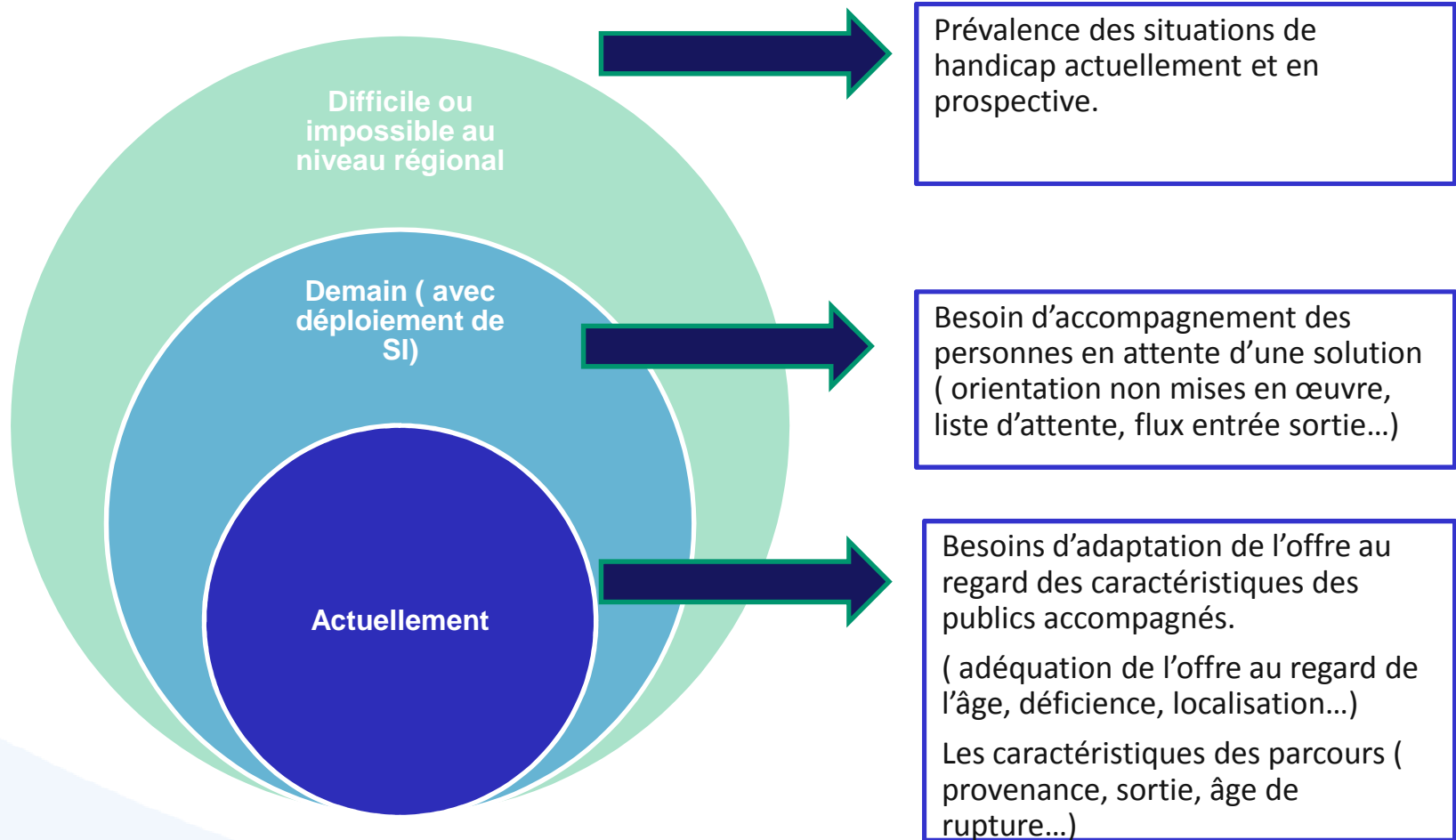
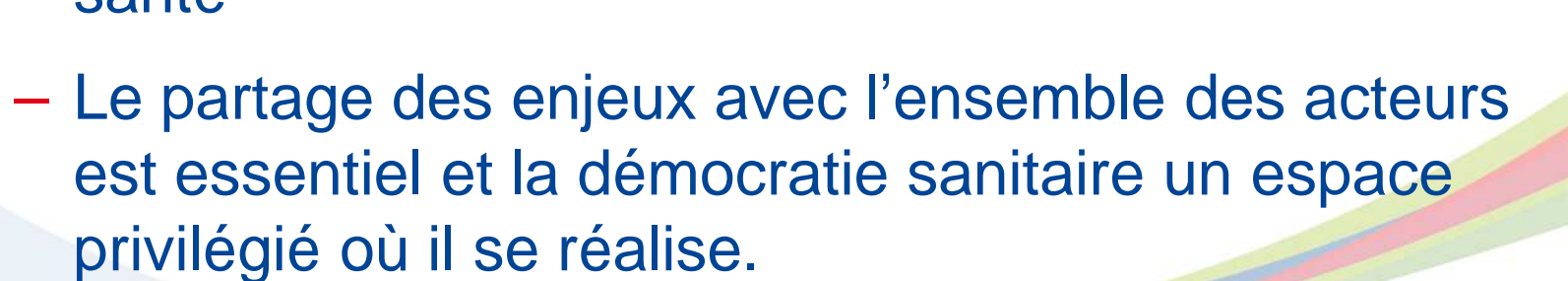


Illustration 1

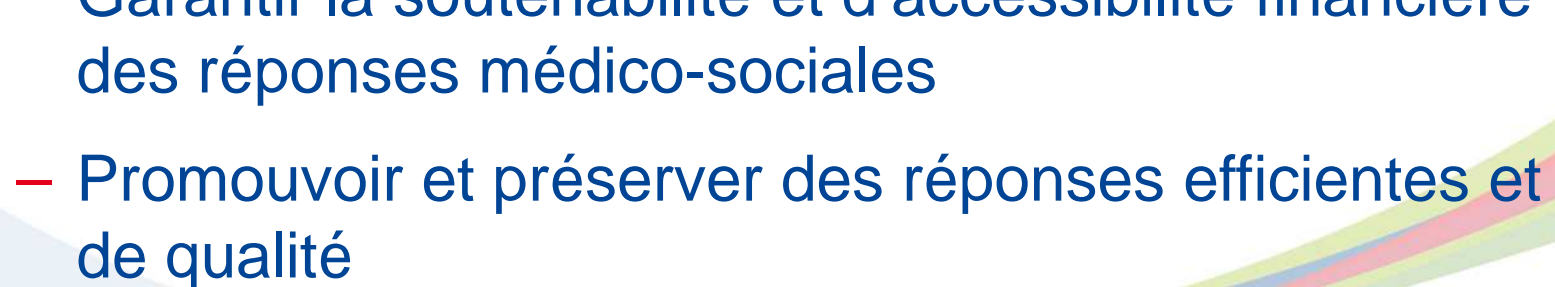
L'évaluation des besoins médico-sociaux dans le cadre du PRS : Méthode et organisation des travaux



Contexte

- Une transition épidémiologique, technologique et sociologique qui nécessite l'adaptation de notre système de santé
 - Un contexte très contraint renforçant le besoin d'une approche qualitative et territoriale: Il ne s'agit plus de planifier la simple croissance de l'offre mais d'accompagner le développement par la transformation / adaptation / évolution du système de santé
 - Le partage des enjeux avec l'ensemble des acteurs est essentiel et la démocratie sanitaire un espace privilégié où il se réalise.
- 

Les enjeux

- Réduire les inégalités territoriales d'accès à l'offre
 - Promouvoir des réponses en milieu ordinaire et une société plus inclusive
 - Favoriser des parcours adaptés et le décloisonnement des réponses en santé
 - Tenir compte des enjeux de territorialisation des réponses en santé
 - Garantir la soutenabilité et d'accessibilité financière des réponses médico-sociales
 - Promouvoir et préserver des réponses efficaces et de qualité
- 

La démarche méthodologique retenue

- **Une évaluation des besoins ciblée et problématisée**

Il s'agit de prioriser les champs à explorer en fonction des enjeux et des problèmes à résoudre

- **S'appuyant sur les données utiles, disponibles et mobilisables**

- **En collaboration avec les acteurs de la démocratie sanitaire**

- **Organisation du travail :**

- Un chantier transversal : Etat de santé de la population & projections démographiques
- Un chantier sur l'organisation intégrée et graduée du système de soins
- Deux chantiers sur le secteur médico-social
 - enjeux de parcours des personnes âgées
 - enjeux de parcours des personnes en situation de handicap
- Deux chantiers transversaux sanitaire-médico-social :
 - Ressources humaines en santé
 - Investissements en santé



Présentation des sous chantiers sur le secteur personnes en situation de handicap

- Grands enjeux concernant les parcours des personnes en situation de handicap
- Prévention, diagnostic et accompagnement précoce
- Accompagnement et scolarisation des jeunes en situation de handicap
- Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Accompagnement pour les adultes en situation de handicap
- Enjeux qualité et efficacité des ESMS

Des focus populationnels :

- Jeunes en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance
- Accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique
- Accompagnement des personnes présentant un polyhandicap
- *Parcours des personnes avec un handicap psychique*

Les dimensions à explorer

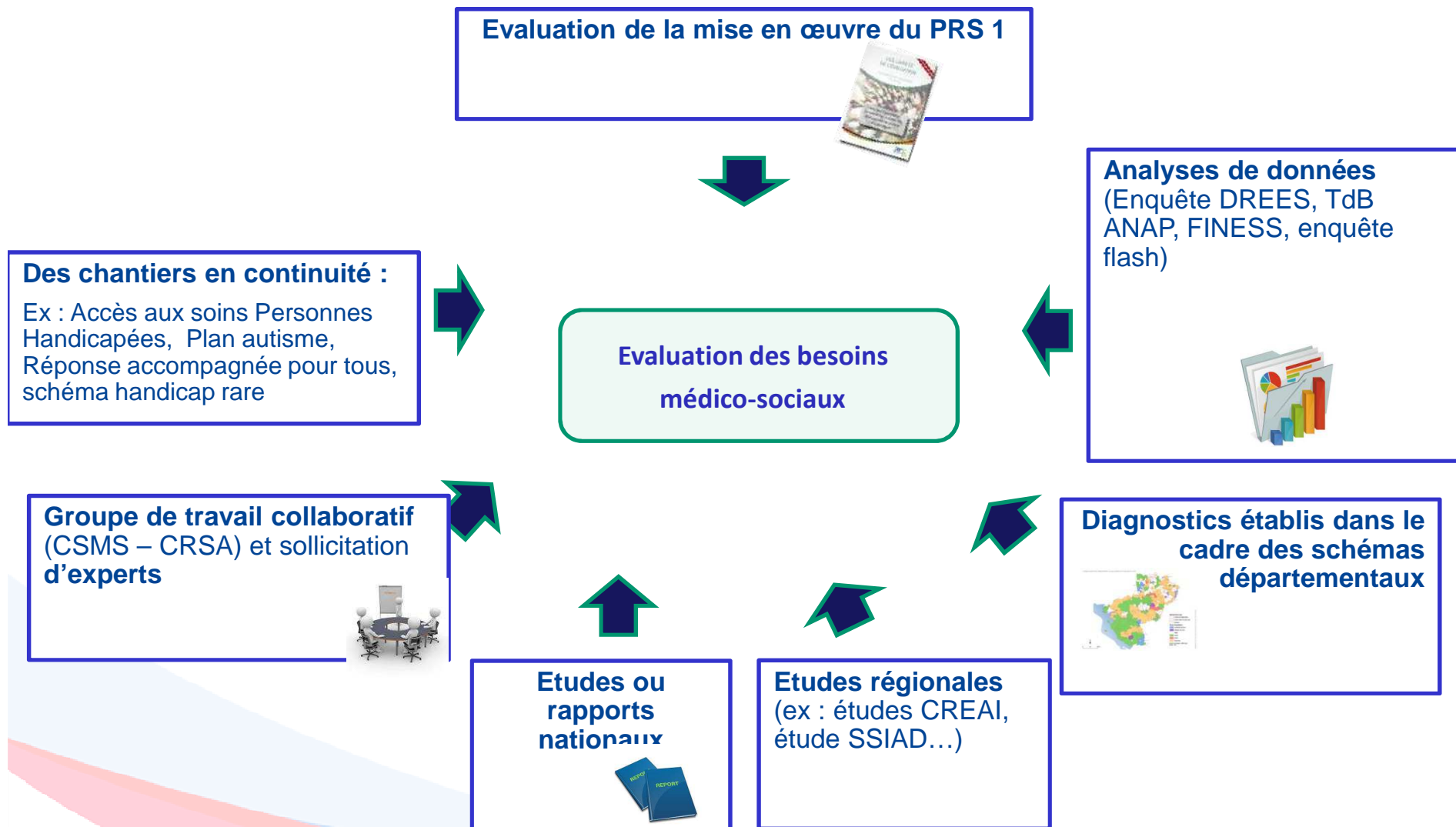
Population : quels sont les effectifs de population concernées ? Les tendances pour les années à venir ?

Offre : Est-ce que la répartition de l'offre sur le territoire est équilibrée et suffisamment diversifiée au regard des besoins de la population ? Est-elle accessible géographiquement et financièrement ?

Parcours: Est- ce que l'offre permet des parcours souples, gradués et adaptés aux besoins des personnes ? Quelles sont les points de ruptures et comment y remédier ?

Qualité des soins et des accompagnements et efficience des acteurs : Quelles évolutions le PRS doit accompagner pour garantir la réponse à l'évolution des besoins, la qualité de l'accompagnement et la soutenabilité du système ?

Evaluation des besoins : Des chantiers alimentés par...



Les principales sources de données statistiques utilisées par l'ARS

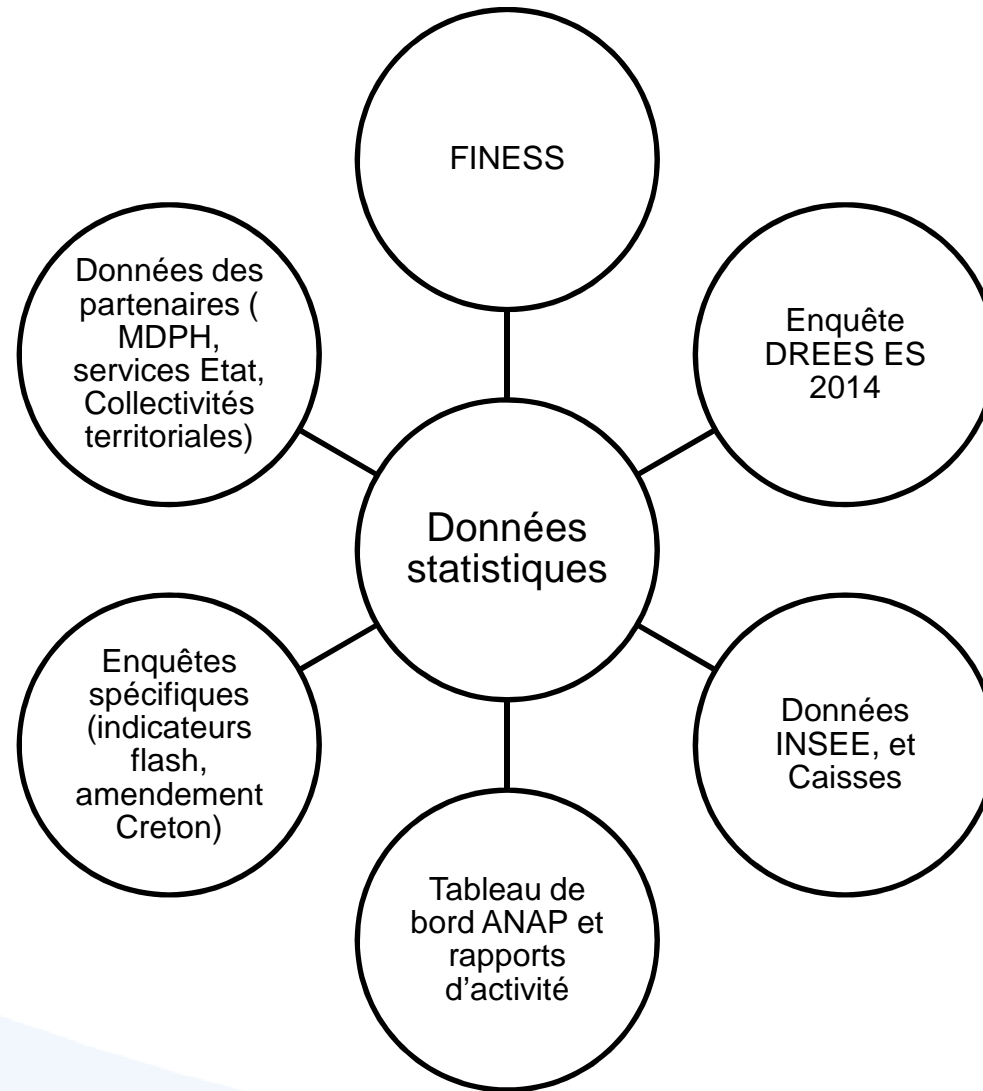
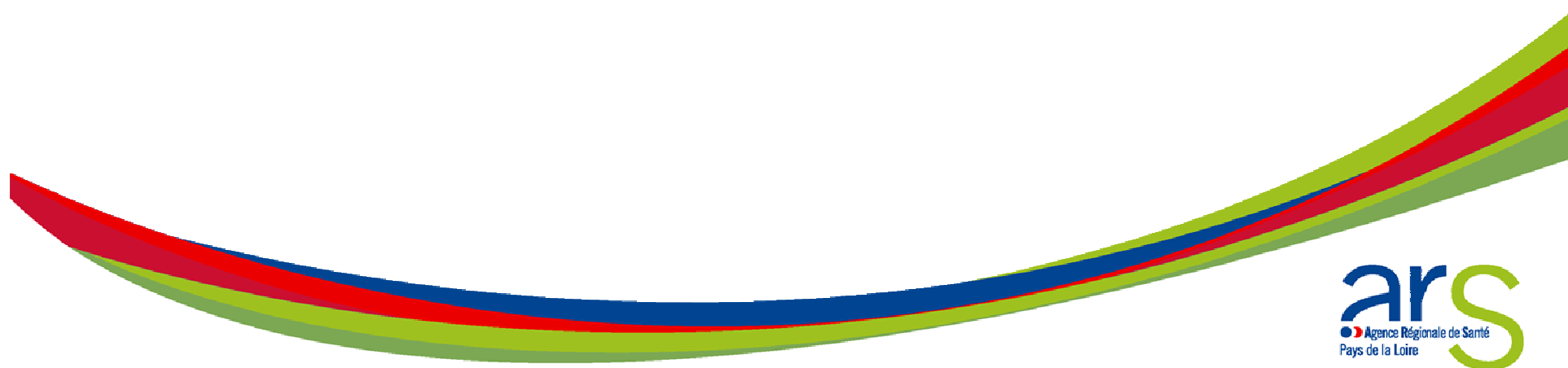


Illustration 2

Identification des besoins d'adaptation de l'offre dans le cadre d'un appel à projet : les jeunes relevant de l'amendement Creton.



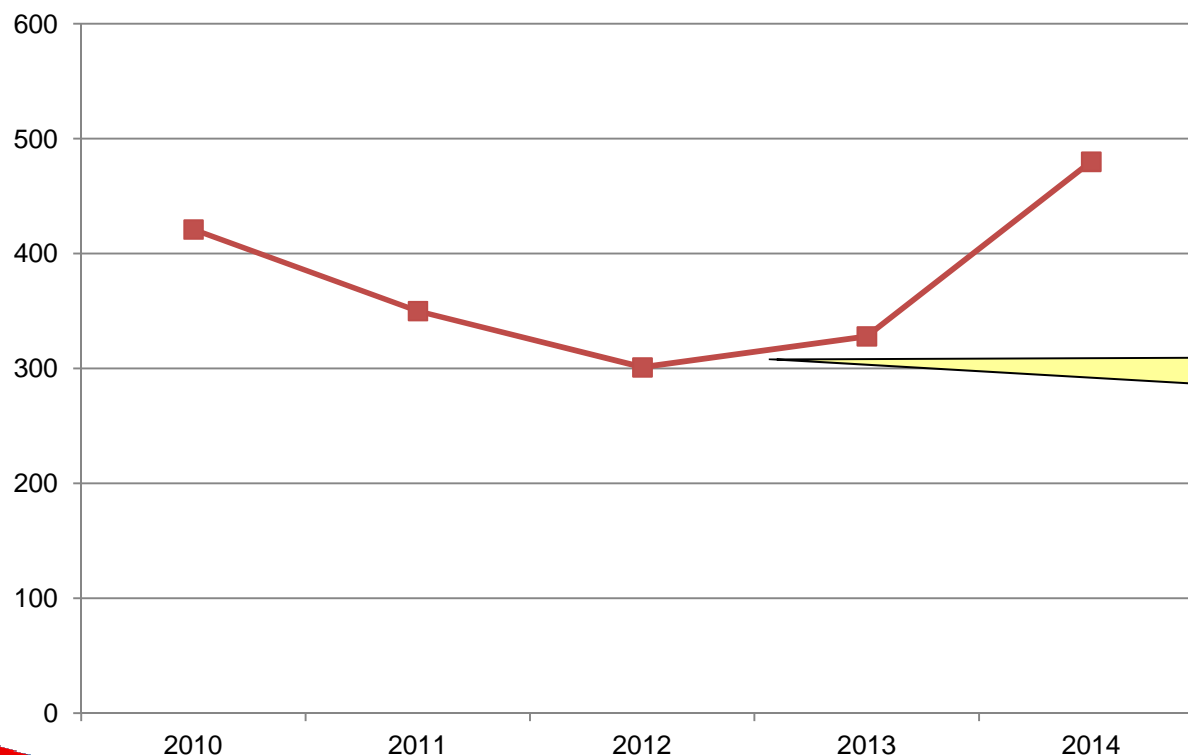
L'amendement Creton *Article L 242-4 CASF*

Dispositif législatif permettant le maintien temporaire dans les ESMS pour enfants, de jeunes adultes de plus de 20 ans lorsqu'ils ont une orientation par la CDAPH vers un établissement ou service pour adultes mais sont dans l'attente d'une place.

La prise en charge relève du financeur qui serait compétent si la personne était effectivement accueillie dans le type d'ESMS vers lequel elle a été orientée.

Un accroissement du nombre de jeunes de + de 20 ans dans les établissements pour enfants

Evolution du nombre de jeunes relevant de l'amendement Creton

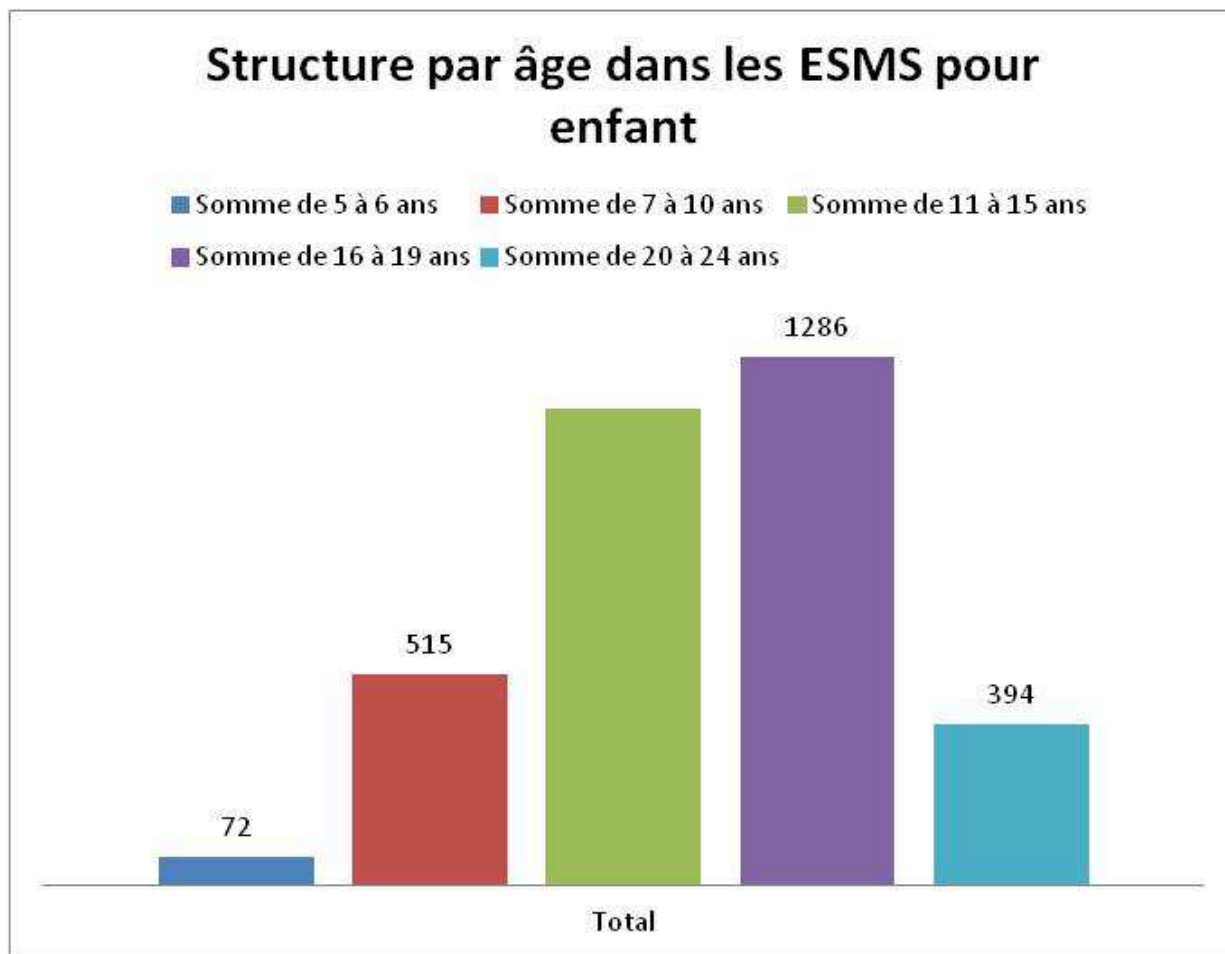


480 jeunes de + de 20 ans dans les IME de la Région, en 2014 (soit 11,5 % des capacités IME)

Impact dispositif expérimentaux ARS

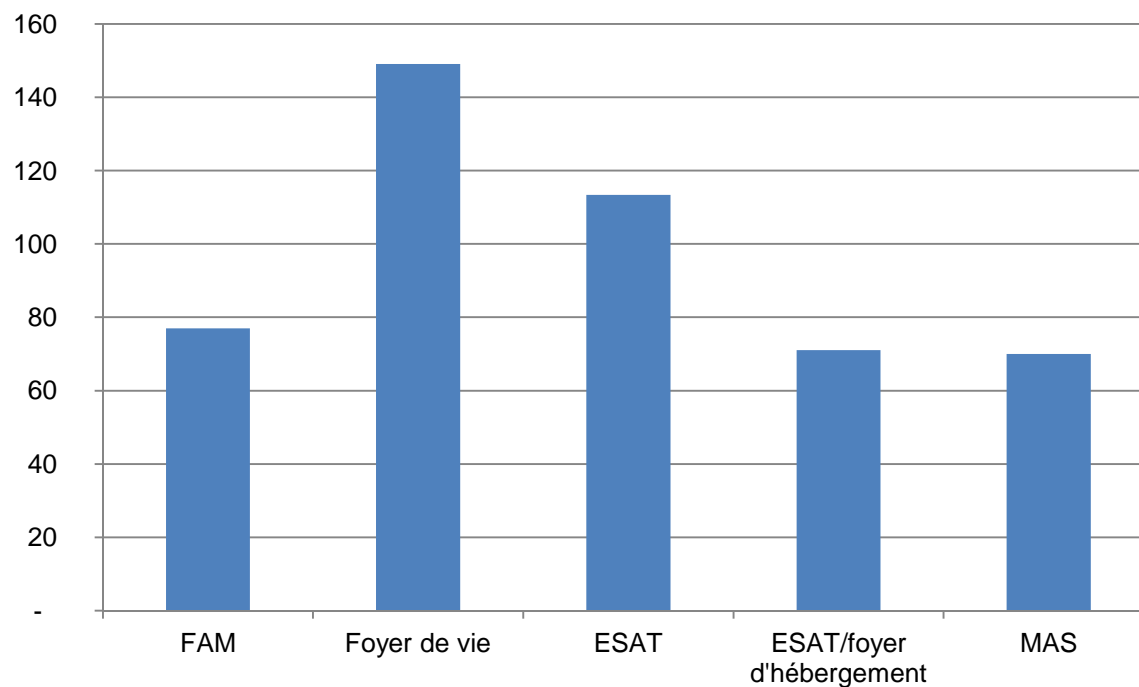
Sources : 2010 enquête ARS, 2012 et 2013 enquête CINODE, 2014 enquête CNSA –sept 2015 – données au 31 déc 2014

Une tendance confirmée par les projections établies à partir de la population accueillie dans les IME



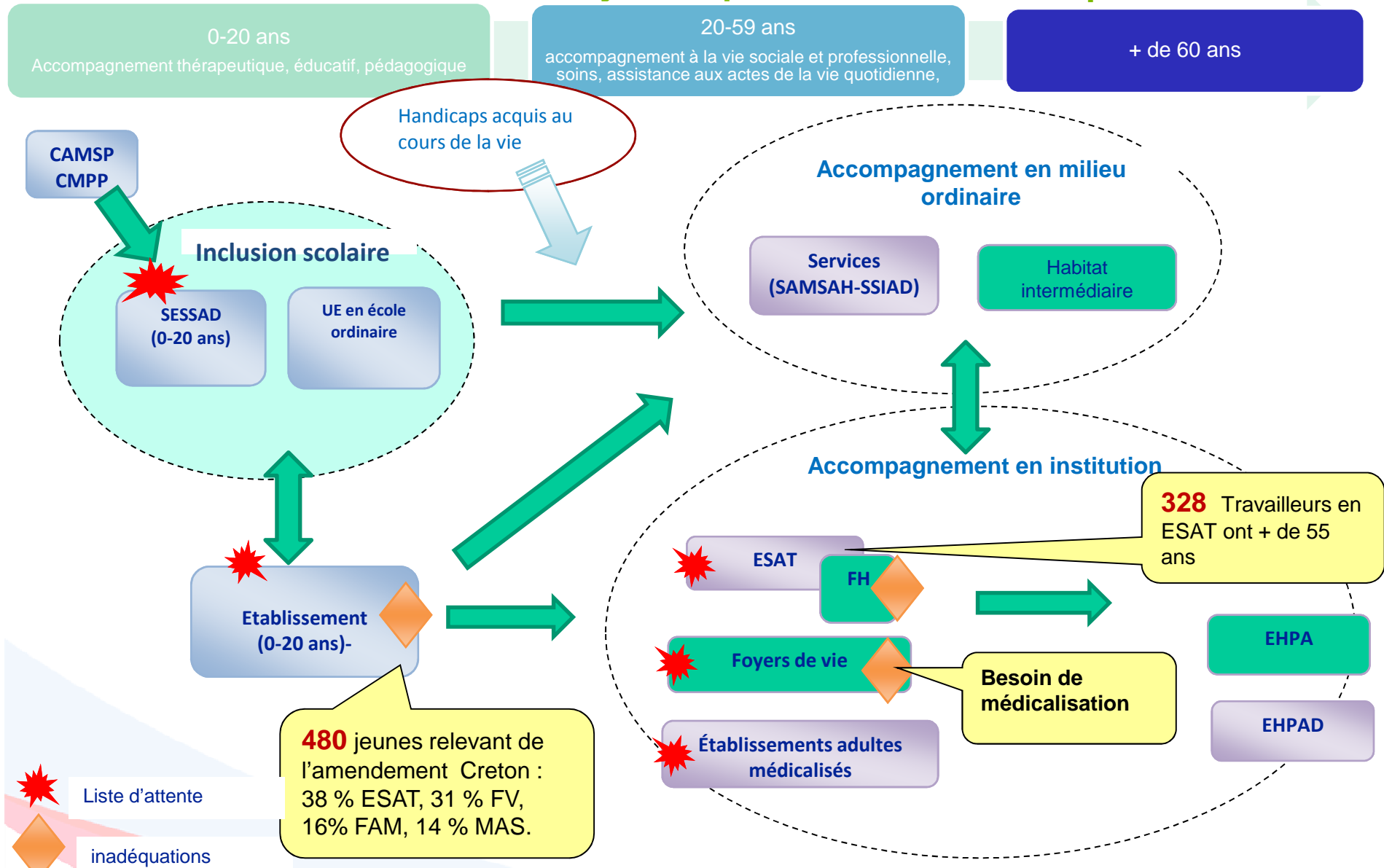
Sources : TDB ANAP - Données exercice 2013- non exhaustif

Orientations des jeunes relevant de l'amendement vers le secteur adulte



Sources : enquête CNSA –sept 2015 – données au 31 déc 2014

Conclusion : vers une approche systémique des besoins d'adaptation de l'offre



Précaution de lecture : approche très schématique qui ne traduit pas la diversité des modes d'accompagnement, médico-social et des réponses déployées en dehors du champ médico-social.